



GEOGRAPHIE

1ere LS

GEOGRAPHIE

Première



CHAPITRE I : LA POPULATION, EVOLUTION REPARTITION, MOUVEMENT, GRANDES RACES ET RELIGIONS.....	1
I. Diversité de la population	1
CHAPITRE 2 : LA STRUCTURE DE LA POPULATION	6
I. Composition par âge	6
II. La logique de la répartition spatiale.....	9
CHAPITRE 3 : LE SOUS-DEVELOPPEMENT : CARACTERES GENERAUX	
I. Les critères du sous-développement	10
A. Les aspects démographiques	10
B. Natalité très forte, mortalité en recule	11
II. Les Freins au développement.....	11
A. les freins d'ordre technique	11
B. les freins humains.....	12
C. les freins économiques.....	12
D. Les freins politiques.....	12
III. Les formes ou niveaux de sous-développement.....	12
1. Les Nouveaux Pays Industriels(NPI)	12
2. Les pays producteurs de pétrole	12
3. Les pays en voie développement	12
4. Les pays les moins avancés(PMA)	13
CHAPITRE 4 : LES FACTEURS DU DEVELOPPEMENT	14
A. Au Plan technique	14
B. Au plan de l'organisation.....	15
CHAPITRE 5 : LA COOPERATION INTERNATIONALE : BILATERALE ET MULTI LATERALE.....	16
I. L'aide financière	16
II. La coopération technique.....	16
III. coopération entre pays voisins	16
IV. accroissement des échanges internationaux	17
CHAPITRE 6 : LES COURANTS D'ECHANGES	18
I. Les balances des échanges	18
II. Les blocs économiques et monétaires	18
CHAPITRE 7 : LES MOYENS DE TRANSPORTS.....	20
A. Le transport maritime	20
B. Le transport ferroviaire	20

C.	Le transport routier	21
D.	Transport aérien.....	22
E.	Les autres moyens de transports et les NTIC.....	22
	Conclusion	23
I.	Les productions agricoles	24
II.	Les produits agricoles (café, cacao, thé)	25
III.	Les grands produits agricoles textiles et industriels.....	25
	CHAPITRE 9 : LES SOURCES ENERGETIQUES : PETROLE ET GAZ NATUREL.....	27
I.	Les gisements de pétrole et de Gaz naturel.....	27
II.	Les Origines	27
III.	Les grands producteurs de pétrole et de Gaz	27
IV.	Le raffinage.....	28
V.	Les grands consommateurs de pétrole et gaz.....	29

CHAPITRE I : LA POPULATION, EVOLUTION REPARTITION, MOUVEMENT, GRANDES RACES ET RELIGIONS

Introduction

La population du monde rassemble dix fois celle de l'Afrique. Quoi que l'on soit impartiallement renseigné sur la population des siècles passés. Il semble que le monde ait porté environ 2 milliards en 1930, 3 milliards en 1960, 4,450 milliards en 1981, environ 7 milliards en 2016. Le rythme d'accroissement s'accélère donc prodigieusement. Il a triplé depuis la période qui a précédé le dernier conflit mondial

I. Diversité de la population

1. Diversité des Etats

La frontière n'est pas seulement un obstacle à la circulation. Elle sépare les hommes qui ne pensent pas de la même manière et qui se considèrent comme étrangers. Le nationalisme, l'affirmation des Etats dans leurs indifférences qui avait transformé la carte politique de l'Europe au 19^{ème} siècle, se répand avec la dissolution des empires coloniaux. En même temps que sont tentés les regroupements, tel le marché commun, le monde accentue sa fragmentation. Dix-huit Etats ont plus de 50 millions d'habitants. La Chine abrite environ un cinquième de la population mondiale (1 milliard). L'Inde est le second pays (683 millions), l'ex URSS (267 millions) et les Etats Unis (263 millions) devancent un groupe de pays qui ont plus de 100 millions chacun (Indonésie, Japon, Brésil). Le Bangladesh et la Pakistan (89 et 83 millions), précédent un quatuor de nations européennes qui dépassent 50 millions (Allemagne, Grande Bretagne, Italie et France) ; deux pays à croissance rapide, le Mexique et le Nigeria ont depuis quelque années atteint les 70 millions d'habitants

2. Diversité des races

Les races ne se confondent pas avec la nation ou les groupes linguistiques. Elles sont des groupements d'hommes qui présentent un ensemble de caractères physiques et héréditaires communs : taille, pigmentation de la peau, forme de la tête ou des membres, composition de sang, chacun offre des nuances variées. La race la plus nombreuse est la race jaune, en réalité de peau jaunâtre ou parfois légèrement cuivrée. Elle occupe l'Asie orientale et centrale, l'Insulinde et les terres arctiques. Les individus d'Amérique en forment un rameau. La race blanche peuple l'Europe, l'Afrique septentrionale, le Moyen Orient, l'Inde du Gange, la Sibérie occidentale et centrale. On la trouve également en Amérique du Nord, en Amérique du sud et en Australie. La race noire de peau foncée, aux cheveux crépus, au nez épais, se rencontre dans trois foyers principaux : l'Afrique au Sud du Sahara, le Dekkan, la Mélanésie, ainsi qu'aux Antilles en Amérique du Nord.

La répartition des races ne se confond pas avec les Etats. Dans de nombreux pays, des races différentes coexistent : blancs et noirs aux Etats-Unis, en Amérique du sud et en Inde, blancs et jaunes en ex URSS. Dans d'autres pays comme au Brésil, des métissages profonds ont modifié des apports originaux.

3. Diversité des langues

Les familles de langues rassemblent des parlers qui constituent une même langue commune. Cependant, en pratique, l'évolution a été souvent telle que si les spécialistes reconnaissent les similitudes, les hommes ne se comprennent plus. Ainsi les langues Indo-européennes les plus largement répandues se subdivisent en langues germaniques (anglais, Allemand, néerlandais, scandinave), langues romaines (italien, français, espagnol, portugais, romain), langues grecques, langues slaves (russe, polonais, Ukraine, tchèque, serbo-croates) et langues orientales de l'Inde (hindoustani, hindi, bengali, urdu, penjâbi). Les autres grandes familles appartiennent aux langues chinoises, mélano-polynésiennes et arabes.

Les migrations et l'histoire explique que certaines langues soient parlées dans des pays différents. Le Français s'étend en Belgique, en Suisse, au Canada, à Haïti et en Afrique francophone (120 millions), l'Anglais aux Etats-Unis et dans les pays du Commonwealth (360 millions), l'Espagnol en Amérique latine (220 millions), le Portugais au Brésil (125 millions), l'Arabe au Moyen Orient et au Maghreb (200 millions). Elles forment les grandes langues internationales avec le Russe (260 millions) et le chinois (1 milliard).

4. Diversité des religions

Les religions ne sont pas seulement différentes manières d'établir des rapports avec Dieu ; elles entraînent des comportements individuels et sociaux et parfois aussi malheureusement des antagonismes.

Les principales religions sont issues de deux foyers : l'Inde et le Moyen Orient. Si le Bouddhisme (230 million) n'est plus représenté dans la péninsule indienne, il est prépondérant dans d'autres régions où il s'est repêché : Ceylan, Birmanie, Thaïlande, Laos, Cambodge, Viêtnam, Corée, influent au Japon et dans une partie de la Chine. Le confucianisme est aussi pratiqué en Chine, le shintoïsme (65 million) au Japon. L'hindouisme a supplantié le bouddhisme dans son berceau d'origine (435 millions).

Du Moyen Orient sont parties les églises chrétiennes qui ont gagné l'Europe, les autres régions tempérées, l'Amérique latine, l'Amérique noire. L'église catholique romaine, les églises orthodoxes issues des réformes : église luthérienne, anglicane réformée, méthodiste, baptiste.

L'islâm, apparu au VII^e siècle en Arabie, s'est répandu vers l'Ouest jusqu'au Maghreb et au Sahara, vers l'Est jusqu'en Asie centrale, au Pakistan et en Indonésie. Vers le Sud, il a gagné une partie de l'Afrique noire, atteignant le golfe de Guinée (pays yorouba) et les rives de l'Océan indien.

5. Des mouvements de la population

L'inégale répartition de la population dépend de la croissance plus ou moins rapide de divers groupes, mais aussi des déplacements qui ont appauvri certaines régions et gonflent ailleurs le

nombre des hommes. Le bilan naturel de la population et les migrations géographiques sont donc les deux principaux facteurs démographiques.

1. Bilan naturel

Chaque année dans le monde, les naissances dépassent les décès de 74 millions. Le chiffre supérieur aux bilans anciens provient d'une natalité stationnaire et d'une mortalité déclinante.

a. La natalité diminue peu

On la mesure par le taux de natalité, c'est à dire le nombre de naissances annuelles pour 1000 habitants. Si toutes les femmes avaient autant d'enfant que la nature le permet, ce taux pourrait atteindre 60 pour 1000. Il varie en fonction de la restriction volontaire des naissances par les couples.

Dans les régions tropicales où celle-ci n'est pas pratiquée, les taux dépassent 40 pour 1000. Il approche 50 pour 1000 en Angola, au Nigeria, en Malaisie, en Irak, en Jordanie. L'Amérique centrale et les Andes septentrionales forment la région la plus féconde avec les pays musulmans ; l'Inde a un taux de 35 pour 1000 et la Chine, 26 pour 1000.

Dans les zones tempérées, les ménages ont désiré moins d'enfant dès le début 19^{ème} siècle en Europe occidentale, entre les deux conflits mondiaux dans les pays anglo-saxon d'outre-mer et depuis la dernière guerre dans les pays méditerranéens, l'Europe orientale, L'URSS et le Japon.

Au Japon, l'encouragement officiel à l'avortement a diminué le taux de natalité de moitié depuis 1950.

b. Le taux de mortalité a fortement baissé

Le taux de mortalité est le nombre de décès annuels pour 1000 habitants.

Pendant des millénaires, trois fléaux se sont acharnés sur l'humanité : la guerre, la famine et les épidémies. Fréquemment ils annulaient la plus grande partie des excédents de population et provoquaient des poussées de mortalité exceptionnelles si caractéristique des temps anciens.

Le taux de mortalité de 30-35 pour 1000 des années normales était relevé jusqu'à 45-50 pour 1000. Le premier de ces fléaux n'a malheureusement pas disparu. Mais les deux autres ont reculé : famine et épidémies se sont espacées et atténuées. Ce mouvement lentement poursuivi pendant le XIX^{ème} siècle en Europe et en Amérique du Nord a atteint timidement les autres pays après 1920. Puis au lendemain de la seconde guerre mondiale, la médecine a refoulé les maladies les plus meurtrières (paludisme, peste, choléra, variole) et le taux de mortalité s'est effondrée partout en-dessous de 20 pour 1000.

Sous une autre forme, l'espérance de vie à la naissance exprime cette même régulation progressive des conditions sanitaires.

Si elle dépasse 73 ans en Scandinavie et au pays bas, elle est encore supérieure à 55 ans dans la plus grande partie du monde à quelques exception près : l'Inde et les Etats africains.

2. Les migrations.

On distingue les migrations temporaires et les migrations définitives. Les migrations temporaires équilibrivent les besoins de travail et des besoins de mains d'œuvre au prix de conditions de vie très difficiles. Elles s'établissent souvent entre les régions peu développées et régions industrielles.

Les migrations définitives demandent une assimilation au pays d'accueil qui exige plusieurs générations. En modifiant la répartition des hommes, elles ont été un des agents de l'occupation du globe.

a- Du XVI^{eme} au début du XX^{eme} siècle, les européens ont peuplé la zone tempérée hors d'Europe.

Les progrès économiques et l'ouverture à une économie mercantile, le prosélytisme religieux arrêté vers l'orient depuis la fin des croisades, les querelles religieuses nées de la réforme expliquent en large partie que les européens se soient lancés à la conquête du monde dans les dernières années du XV^{eme} siècle. Plus tard, au XIX^e siècle, une précoce diminution de la mortalité en Europe a libéré les excédents de la population qui ont alimenté ce prodigieux courant de 60 millions de personnes.

Les zones tempérées offraient la meilleure condition : climat semblable, prairies et steppes peu boisées faciles à défricher, infime peuplement de chasseurs et de nomades.

Au-delà de l'atlantique Nord, des groupes d'agriculteurs anglais et français transplantaient leur polyculture vivrière.

Les seconds, rapidement coupés de leur pays d'origine, multiplieront leur petite souche grâce à une prodigieuse fécondité. Les autres seront rejoints par un flot continu discret d'abord, mais qui grossira après 1840. Jusqu'en 1880, les britanniques, les allemands et les scandinaves qui s'arrêtent peu dans les villes littorales, colonisent l'intérieur et repoussent la « frontière ». Après les méditerranéens et les slaves relaient et affluent vers les villes qui gonfle l'industrialisation.

a. Réorganisation politique du monde a entraîné des déplacements massifs

Depuis 1920, les pays qui accueillaient les immigrants leur ont fermé leurs frontières. La rareté des colons agricoles et les soucis de maintenir la composition ethnique antérieure expliquent cette politique restrictive qui n'a cependant pas tarî les migrations, car les conflits ont jeté sur les routes des flots de personnes déplacées, et dans certains cas, au respect des minorités, les Etats ont préféré désormais les transports des populations. Commencé vers 1923 entre la Turquie et la Grèce, ces transferts et ces exodes ont pris, depuis le dernier conflit mondial un développement prodigieux. Successivement ont été jetés hors de chez eux : 12

million d'allemands, 900 000 arabes de Pakistan, 10 millions d'hindous et pakistanais, 2 millions de Coréens, 1 million de catholiques vietnamiens.

Conclusion

La disparition des empires coloniaux a fait refluer Hollandais et Français vers leurs pays. Les Juifs d'Europe et du Moyen-Orient se sont regroupés en Israël.

Ces énormes déplacements ont eu peu de conséquences géographiques sur le peuple sauf en Palestine, en Anatolie, dans la vallée de l'Indus, sur les plateaux de Cochinchine. D'autre part, les pays industriels d'économie capitaliste attirent de nombreux travailleurs des régions tropicales voisines (pays méditerranéens, Antilles, Mexique)

CHAPITRE 2 : LA STRUCTURE DE LA POPULATION

Introduction

Une population est composée d'individus que l'on peut caractériser par diverses particularités : leur sexe, leur âge, leur situation familiale, leurs activités professionnelles, leurs degrés d'instruction etc... Les traits les plus significatifs sont l'âge et le type d'activité. La structure de la population est la répartition de la population selon l'âge et le sexe. L'analyse de la structure d'une population prend en compte les activités professionnelles, le niveau d'instruction, le niveau de vie, le niveau de développement technologique.

I. Composition par âge

La composition par âge reflète l'histoire d'une population au cours du dernier siècle.

On la représente graphiquement par la pyramide d'âges. De part et d'autre d'un axe vertical sur lequel sont indiqués les âges (ou les dates de naissance), les effectifs de divers âges sont figurés par des rectangles de longueurs proportionnelles à ces effectifs ; ceux de sexe masculin à gauche et ceux du sexe féminin à droite.

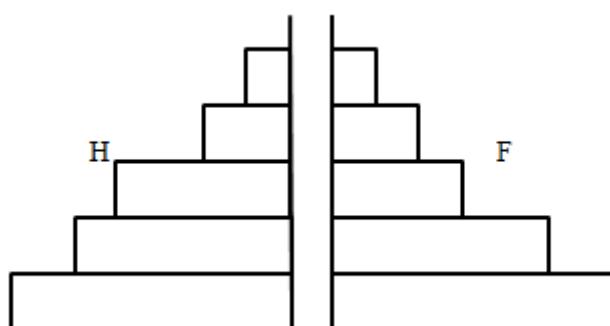
L'importance de chaque classe d'âge dépend de trois facteurs : l'effectif à la naissance de la génération, la réduction ou augmentation causée par la migration.

La mortalité entraîne peu à peu la suppression de toute la génération. Ce qui donne à la pyramide des âges leur triangularité.

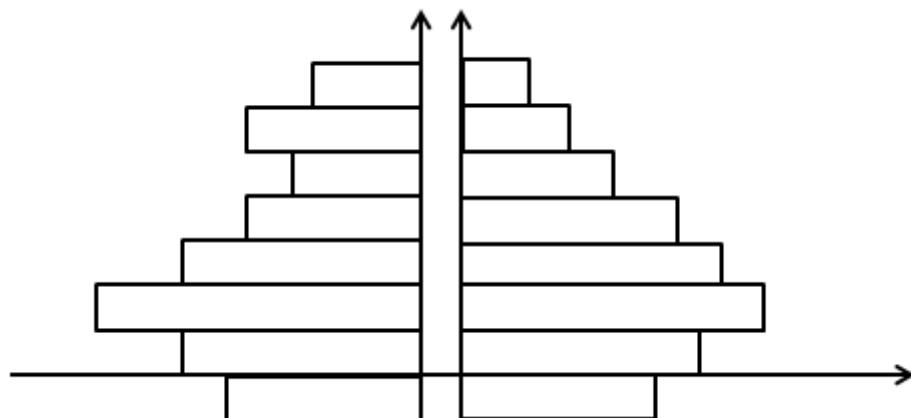
A. Les formes de la pyramide

La forme d'une pyramide est un indicateur de type de pays, de population et de la qualité de vie.

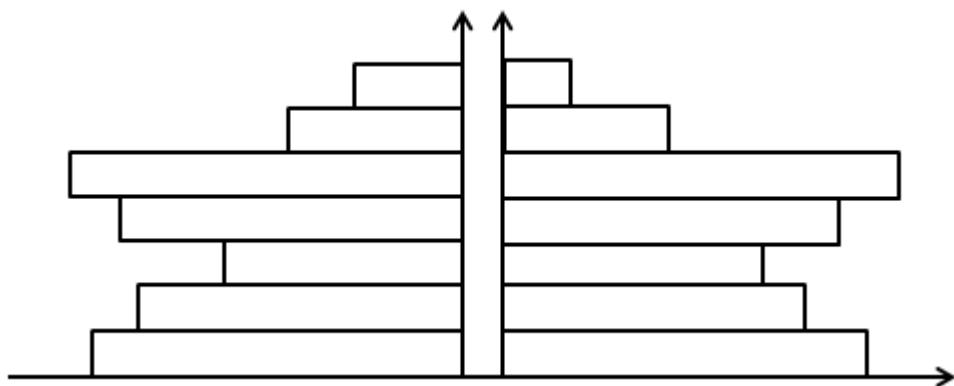
- ✓ La forme en parasol ou triangulaire est propre aux pays jeunes, pauvres avec une très forte natalité, une faible espérance de vie. Ce type de pays a une main-d'œuvre nombreuse, beaucoup de consommateurs et un renouvellement de la population assuré ; mais est souvent confronté au chômage faute d'emploi, à la délinquance juvénile, au problème d'autosuffisance alimentaire, de logement et de migration.



- ✓ La pyramide en forme d'ogive est propre aux vieux pays, développés, à base rétrécie qui marque une faible natalité et un sommet peu rétréci qui exprime une espérance de vie longue. Ce type de pays a de meilleures conditions de vie, mais est confronté au problème de renouvellement de population de plus en vieillissante.



- ✓ La pyramide à flancs irréguliers exprime des disparités dans l'évolution de la population dues à une baisse brutale de naissances (guerres, maladies, famine), des jeunes due aux guerres, aux catastrophes naturelles (tremblement de terre), à l'émigration et l'immigration.



Mais il existe bien d'autres formes de pyramides encore : pyramide en pagode, pyramides en forme de feuille de chêne, en As de pique, de champignon.

L'exemple du Tchad nous aidera à interpréter une pyramide des âges de trois recensements exhaustifs des populations effectuées en 1963, 1993 et 2009.

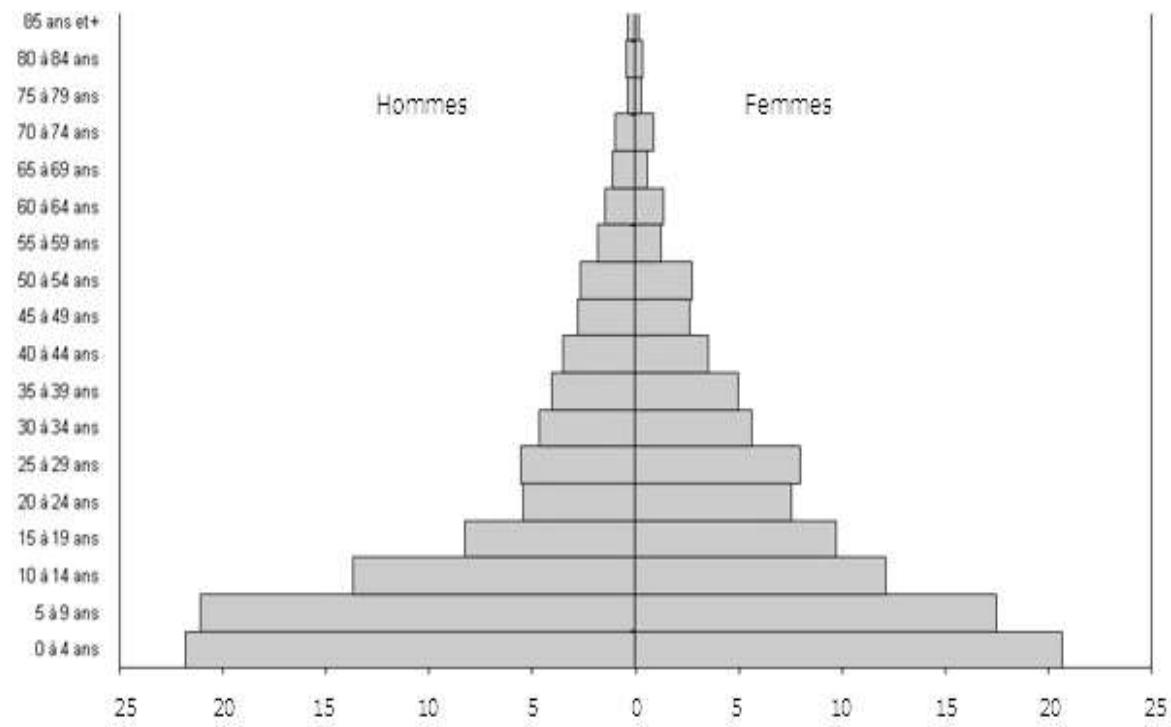
Le dernier recensement constitue la source la plus fiable. Avant l'indépendance du Tchad, le comptage de l'administration coloniale française avait dénombré 1 271 700 habitants en 1921, un autre en 1950 donnait 2 238 000 habitants. En 1993, le RGPH1 (Recensement Général de la Population et de l'Habitat) donnait 6 280 000 habitants, le RGPH2 de 2009 a donné 11 176 000 habitants.

Le taux d'accroissement est de 3,5% ce qui provoque le doublement de population en 20 ans. Le Tchad détient le record mondial dans ce domaine, avec le Mali ainsi que son voisin le Niger. La population est très jeune, mais à l'inverse des autres pays d'Afrique, les femmes sont plus nombreuses que les hommes avec 52% en 1993 et 50,7% en 2009.

L'objectif du premier recensement était essentiellement fiscal. Mais l'insécurité a depuis lors régné dans de nombreuses régions. Il est possible qu'un sous enregistrement des adultes de sexe masculin subsiste toujours. Car celui-ci aurait tendance à disparaître lorsque l'agent recenseurs se présente. Le déficit se reflète en premier lieu par l'émigration des jeunes bras valides vers l'extérieur (Cameroun, Soudan, Nigeria, Libye). D'autre part, beaucoup d'hommes sont contraints à l'exil pendant le règne de HISEINE HABRE de 1982 à 1990.

Ainsi il y a eu surmortalité masculine lors des conflits armés.

En 1993, 79% de la population était classé rural. Elle se répartissait dans 22300 villages et hameaux dont la moitié avait au moins 120 habitants.



La pyramide des âges du Tchad en 2009 matérialise plus nettement l'allure jeune de la population, très semblable à celles des populations africaines au Sud du Sahara. Elle se caractérise par une base très élargie et un rétrécissement progressif et régulier au fur et à mesure que l'on avance en âge. Cette pyramide porte la marque d'une fécondité encore élevée, associée à une mortalité tout aussi élevée.

Selon le groupe d'âges, il n'apparaît pas de différences très marquées de structure par sexe aux âges jeunes ; celles-ci ne sont nettement perceptibles qu'à partir de 15 ans. Cette situation serait due au phénomène de migration qui affecte de manière différentielle les hommes de

cette tranche d'âge. Toutefois, l'allure de cette pyramide des âges met en évidence la grande jeunesse de la population du pays (INSEED TBS2013)

B. La structure par secteur d'activité

La population active est l'ensemble des personnes qui occupent un emploi ou en recherche un. La population active se répartit en quatre grands secteurs d'activités.

Le secteur primaire regroupe l'exploitation des ressources naturelles (agriculture, élevage, pêche, sylviculture, chasse, extraction des richesses du sous-sol, minerais, gaz, pétrole).

Le secteur secondaire est l'ensemble des activités industrielles y compris celle des BTP (bâtiments et travaux publics).

Le secteur tertiaire désigne la médecine, le commerce, l'enseignement, les banques.

Le secteur quaternaire regroupe les services rares, activités de direction, les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) et la recherche.

C. Le niveau de vie

La répartition de la population par secteur d'activité est un indicateur de développement d'un pays.

- Si le secteur primaire est prédominant (80 à 90% de la population active), le pays est dit sous-développé. L'économie est essentiellement basée sur l'agriculture. L'industrialisation est embryonnaire, le chômage est élevé. L'analphabétisme mine l'évolution et le progrès technique.
- Si le secteur primaire et secondaire occupe la majorité de la population active, le pays est en voie de développement.
- Si le secteur tertiaire emploie la majorité de la population active, le pays est développé.

II. La logique de la répartition spatiale

La densité moyenne de la population au Tchad s'élevait à 9habitant/km² en 2009.

Cependant, comme dans tous les pays du Sahel la partie septentrionale du Tchad (désert et sahel) forme à elle seule 756 000 km² soit 59% du territoire et est occupé par au moins 400 000 habitants. Administrativement, cet ensemble correspond à la totalité des régions du Borkou, du Tibesti et Ennedi, ainsi qu'au nord des régions du Kanem, du Batha, du Bahr el Gazal et du Wadi Fira. Si on enlève la superficie occupée par le Lac Tchad, 96% de la population du Tchad occupe ainsi un espace vital de 520 000 km².

La véritable densité est de l'ordre de 21,5habitant/km² en 2009.

La structure actuelle de la démographie promet un doublement de la population d'ici vingt ans. Cela élargira le marché de consommation nationale tout en accroissant la pression sur les ressources naturelles, les besoins en termes de service et d'emplois.

CHAPITRE 3 : LE SOUS-DEVELOPPEMENT : CARACTERES GENERAUX (REVOIR, AJOUTER DES ELEMENTS)

La désintégration du système colonial au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale crée de nouveaux Etats et donne naissance aux concepts "pays riches" "pays pauvres" et plus tard pays développés et pays sous-développés. Le sous-développement peut se définir comme un déséquilibre profond entre la croissance trop faible des ressources et une croissance trop rapide de la population.

Les pays du tiers monde se caractérisent dans leur ensemble par les croissances extrêmement rapides de leur population et la faiblesse ou l'insuffisance de leurs ressources naturelles. C'est une situation dans laquelle un pays se trouve dans l'incapacité de satisfaire ses besoins fondamentaux. C'est de cette contradiction essentielle et de ses innombrables conséquences que résulte la situation qualifiée de « sous-développement ». Si ces causes tiennent parfois au milieu naturel et aux difficultés qui l'opposent au développement économique, elles sont le plus souvent d'ordre humain et d'origine historique. Ses manifestations les plus mesurables s'expriment dans la pauvreté de la population, l'insuffisance des équipements économiques et sociaux, la faible productivité du travail humain, et trop souvent une large dépendance économique.

I. Les critères du sous-développement

C'est Alfred Sauvy, statisticien et économiste français, qui a forgé le terme de « tiers-monde » en 1952 en référence au tiers état de l'Ancien Régime en France. L'économie des pays pauvres est née au lendemain de la deuxième guerre mondiale, un héritage du pacte colonial depuis ont mise en place une division internationale du travail qui leur réserve la fonction d'usine et fait des économies attardées des fournisseurs de produits manufacturés. Les investissements se sont donc cantonnés dans la mise en valeur des mines, le développement des grandes plantations, l'équipement des grandes plantations, l'équipement ferroviaire et portuaire. Les industries se limitent à l'extraction des minéraux. L'essentiel de la population active reste dans le secteur agricole. Les pays Africains, Asiatiques et Sud-Américains nouvellement indépendants affichent ainsi un grand retard, d'où la naissance du tiers-monde.

A. Les aspects démographiques

L'humanité toute entière connaît en cette seconde moitié du XX^{eme} siècle une explosion démographique sans précédent. Pendant des millénaires, la population du globe a progressé très lentement et a fini par atteindre environ un milliard d'hommes vers 1850. On estime que le chiffre de deux milliards a été atteint en 1930, et elle a franchi en 1976 le cap de quatre milliards. La simple comparaison de ces chiffres et de ses dates permet d'apprécier la prodigieuse accélération de la croissance numérique de l'humanité.

Dans les pays industrialisés, la révolution démographique s'est opérée par étape depuis plus de deux siècles. Elle a abouti aujourd'hui à une croissance modérée de la population. Au contraire, dans les pays du tiers-monde, les équilibres anciens n'ont été bouleversés qu'à partir du début de XX^{eme} siècle et c'est surtout depuis trente ans que l'expansion numérique

s'est amplifiée : c'est donc dans les pays pauvres que se trouve la source de l'explosion démographique contemporaine.

B. Natalité très forte, mortalité en recule

La situation démographique des pays du tiers monde résulte de la combinaison de deux facteurs : une natalité très forte, une mortalité encore élevée mais en très rapide recul. Aussi, l'écart entre les deux chiffres c'est-à-dire, le pourcentage d'accroissement n'a fait que grandir depuis deux générations. En Afrique tropicale comme dans la plupart des pays d'Amérique latine et de l'Asie méridionale, la natalité c'est à dire le nombre annuel de naissance pour 1000 habitants dépasse 40 et avoisine parfois le chiffre de 45 alors qu'en Europe occidentale, elle varie autour de 15. Simultanément, la mortalité est dans la plus part des pays du Sud du Sahara de l'ordre de 20 à 25 pour 1000.

L'explosion démographique des pays pauvres s'explique par le fait que la natalité y reste très élevée : par contre les progrès sanitaires, la lutte contre les grandes endémies, le développement des équipements sociaux ont, depuis la dernière guerre mondiale surtout, provoqué une rapide diminution de la mortalité. Cette chute de la mortalité doit encore s'accentuer au fur et mesure que les campagnes bénéficient d'un encadrement sanitaire comparable à celui dont dispose dès maintenant la plupart des citadins. En particulier la mortalité infantile, qui fait encore de terribles ravages dans les villages d'Afrique et d'Asie doit être jugulée. C'est donc par la diminution de la natalité que le tiers monde devra ralentir l'explosion démographique qui le frappe.

Les conséquences qui en découlent directement concernent la jeunesse de la population. Dans la plupart des pays d'Afrique, plus de la moitié des habitants à moins de 18 ans. Il en résulte que la population adulte à la lourde charge d'entretenir et d'éduquer une jeunesse nombreuse dont le développement de la scolarisation retarde l'entrée dans la vie active et par conséquent dans la production. Dans de nombreux cas, l'explosion démographique peut subitement mettre en cause l'équilibre élaboré au cours des siècles entre la population et les ressources.

II. Les Freins au développement

Ils peuvent être de nature technique, humaine ou économique.

A. les freins d'ordre technique

Ils peuvent d'abord tenir au milieu naturel. Les pays à longue saison sèche voient la gamme de leurs productions limitées pour la brièveté de la saison végétative.

Les techniques culturales sont fréquemment archaïques par ce qu'elles mobilisent essentiellement l'énergie humaine. Il en résulte des façons culturales insuffisantes pour autoriser de haut rendement ainsi que la mise en valeur de faibles surfaces. Cette façon de produire amène les paysans à consommer à peu près tout ce qu'ils produisent. L'utilisation exclusive de l'énergie humaine se traduit aussi par des procédés expéditifs de culture, par exemple les déchiffrerments par le feu qui entraîne trop souvent la dégradation irréparable de la végétation et des sols.

Enfin, notamment en Afrique, le trop fréquent divorce entre l'agriculture et l'élevage a un autre inconvénient : il prive les champs de l'engrais animal indispensable à la fertilisation des sols.

B. les freins humains

Cette séparation entre l'agriculture et l'élevage dépend largement de choix très anciens opérés par les sociétés qui ont élaboré des civilisations spécialisées dans l'une ou dans l'autre activité.

De même, c'est à l'héritage de l'histoire qu'est souvent due la discordance entre la répartition des hommes et le potentiel des milieux naturels.

Les freins humaines opposés aux progrès peuvent tenir compte des structures sociales et notamment foncières.

C. les freins économiques

Les freins au développement de l'agriculture peuvent enfin être d'ordre économique. Le plus répandu est le caractère faiblement rémunérateur des fruits du travail de la terre.

Lors ce que les prix des produits agricoles stagnent ou progressent faiblement tandis que ceux des produits industriels importés augmentent rapidement, les paysans ne cherchent pas à accroître leur récolte au-delà de la couverture de leur propre consommation. Assez souvent, ce sont les défaillances du système de commercialisation qui découragent les producteurs. Ces défaillances peuvent résulter soit de l'insuffisance et du coût élevé des moyens de transport, soit des prélèvements excessifs opérés par des commerçants si leurs récoltes ne peuvent être évacuées en temps voulu ou si les intermédiaires font payer trop cher leurs services, les paysans renoncent un effort de production qui ne leur apporte que des résultats dérisoires.

D. Les freins politiques

Les institutions politiques des pays sous-développés sont abusivement calquées sur le modèle occidental d'où leur inadéquation. On note également une instabilité étatique chronique due aux multiples coups d'Etat. Enfin on note une subordination des pays sous-développés à leur ancienne métropole à travers des institutions comme la francophonie ou le Commonwealth.

III. Les formes ou niveaux de sous-développement

1. Les Nouveaux Pays Industriels(NPI)

Ce sont des pays à progrès rapide grâce à l'industrialisation et au commerce. Les PIB est très élevé, c'est le cas des "4 dragons d'Asie du Sud-Est (Coré du Sud, Singapour, Hong Kong, Taiwan) du Mexique, Brésil, Inde, Argentine.

2. Les pays producteurs de pétrole

Leurs ressources proviennent exclusivement de la vente du pétrole. Ces pays sont généralement peu peuplés et membres de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateur de Pétrole), exemple : l'Arabie Saoudite, Koweït, Iran, Qatar, Venezuela, Emirat Arabe Unis.

3. Les pays en voie développement

Ce sont des pays font réellement des progrès économiques et possèdent quelques industries lourdes, beaucoup d'industries légères surtout agroalimentaires. On les appelle encore pays à revenu intermédiaire(PRI). Exemple : Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Gabon, Kenya, les Etats d'Afrique du Nord, le Chili....

4. Les pays les moins avancés(PMA)

Ce sont des pays qui sont en situation d'extrême pauvreté. Ce sont les pays pauvres parmi les pauvres appelés "Quart monde" : Les pays du Sahel : Mali, Burkina-Faso, Tchad ; les pays de la corne de l'Afrique : Ethiopie, Somalie et les pays d'Asie, des Caraïbes et d'Amérique Latine : Afghanistan, Cambodge, Bangladesh, Yémen, Haïti, Pérou.

En définitive, le sous-développement qui touche les pays du Tiers-Monde a des caractéristiques multiples et n'est pas l'apanage du seul continent Africain.

CHAPITRE 4 : LES FACTEURS DU DEVELOPPEMENT

Le développement est l'état d'un pays qui présente un équilibre entre la croissance de la production et l'amélioration de la qualité de vie.

L'agriculture des pays du tiers monde, et notamment celle de l'Afrique, peut connaître des progrès considérables si elle bénéficie d'efforts tenaces à un double plan : celui de la technique et de l'organisation.

A. Au Plan technique

1. **La recherche scientifique** permet aujourd'hui d'améliorer les semences et de diffuser des variétés bien adaptées aux différents climats et capables de favoriser de hauts rendements. C'est ainsi que certaines variétés des palmiers sélectionnés donnent des tonnages d'huile à l'hectare de trois à quatre fois plus élevés que les palmeraies naturelles. Les rendements peuvent être également accrus en enrichissant le sol par l'usage du fumier animal et des engrains minéraux. L'emploi de la traction animale et dans certains cas des tracteurs peut entraîner une très sensible amélioration de la façon culturale, génératrice d'une hausse de rendement. Cette utilisation de la force de travail du bétail et de la machine est aussi la seule façon d'accroître les surfaces cultivées. Or la plupart des pays d'Afrique noire, de même que Madagascar disposent d'immenses surfaces à mettre en valeur par suite de leur faible peuplement. L'intégration de l'élevage à l'agriculture apparaît donc comme un efficace instrument de développement.

En culture sous pluie, le passage à une agriculture sédentaire à hauts rendements est également favorisée par la mise au point de rotations culturales traditionnelles qui permettent de mettre fin aux déchiffrments par le feu et aux dégâts qu'ils causent, en même temps qu'elles assurent régénération du sol.

2. **De grands progrès** sont à attendre aussi de l'irrigation, en particulier dans les pays à longue saison sèche. D'où l'intérêt d'aboutir à la maîtrise des vallées par la construction de barrages susceptibles de régulariser les crues, de palier l'irrégularité des pluies et de permettre des cultures de contre-saison.

L'irrigation aurait aussi pour résultat d'allonger l'année agricole et de réduire le chômage saisonnier dans les régions où le rythme des pluies réduit la période d'activité productive à quatre ou cinq mois par an.

3. **Des initiatives importantes** sont à prendre en compte en vue de renforcer la production des cultures vivrières, que le développement des marchés urbains rend de plus en plus rentables : le ravitaillement de centaines de millions de citadins justifie et rémunère la production massive du riz, de lait, des légumes et des produits de la basse cours, etc...
4. **Plus généralement** et aussi bien dans le domaine vivrier que celui des produits destinés à l'exportation, le développement d'une économie agricole solide exige un effort considérable de diversification de culture. Ainsi les pays du tiers monde

atteindront-ils leur indépendance économique et échapperont aux risques liés aux calamités naturelles telles que la sécheresse. Diversifier les productions vivrières c'est pouvoir compter sur les rizières irriguées ou les chants de manioc si l'insuffisance des pluies a compromis les récoltes de mil et de sorgho. Diversifier les productions orientées vers l'extérieur, c'est pouvoir compter sur le cacao ou l'hévéa si la récolte du café est mauvaise ou si le prix de l'huile de palme s'effondre.

B. Au plan de l'organisation.

1. Le progrès de l'agriculture est également inséparable d'effort considérable dans le domaine de l'organisation. Il s'agit d'abord que les producteurs soient aidés et conseillés par un encadrement nombreux, actif et compétant : former des agronomes, pédologues, des entomologistes agricoles est une tâche primordiale pour que le travail des paysans soit récompensé. Il faut aussi que les producteurs soient organisés à la fois pour recueillir l'aide qui leur est apportée et pour défendre leurs intérêts. C'est ainsi que les coopératives de production sont en mesure de mettre en œuvre des matériels qu'un paysan isolé ne peut ni acquérir, ni utiliser. De même, des coopératives villageoises peuvent regrouper les produits et les commercialiser directement à meilleur prix que chez le petit commerçant voisin.
2. L'organisation du transport est une tâche essentielle au développement agricole : le bitumage d'une route provoque généralement l'essor des cultures commerciales ou des produits vivriers pour le ravitaillement urbain ; la meilleure façon d'ouvrir la forêt à la colonisation agricole pour y multiplier les champs et plantations est d'y percer des routes ou d'y construire une voie ferrée (sud-ouest ivoirien, dans le centre Cameroun, ou en Amazonie)
3. Au plan international, ce sont aussi une meilleure organisation et la lutte contre l'isolement qui sont les meilleurs atouts du développement. L'objectif essentiel est une organisation des marchés qui met le cultivateur ou le planter à l'abri des fluctuations des prix de ses produits .Comme le producteur européen ou américain, l'africain a besoin d'être protégé contre les variations imprévisibles de la production et des cours mondiaux. Certains Etats ont mis au point une protection efficace au plan national sous forme de « caisse de stabilisation » qui évite à leurs producteurs de subir les fluctuations du marché international. Mais c'est surtout l'organisation du marché des grands produits tropicaux au plan mondial qui peut apporter un encouragement effectif à l'agriculture : la garantie de débouché et le soutien des prix des produits agricoles sont la meilleure forme d'aide que le monde industrialisé puisse apporter au Tiers-Monde. Enfin, une politique de prix garanti et soutenu est le meilleur moyen d'assurer le progrès technique de l'agriculture, car le développement s'exprime d'abord pour le paysan par une meilleure rémunération de son travail et du temps qu'il y consacre : les techniques qu'il assimile spontanément(ou les nouvelle cultures qu'il adopte) sont celle qui augmente directement le revenu monétaire de sa journée de travail.

CHAPITRE 5 : LA COOPERATION INTERNATIONALE : BILATERALE ET MULTI LATERALE

Introduction

Le développement du tiers-monde est inséparable de l'exercice d'une solidarité internationale effective. Cette solidarité doit se traduire aussi bien par la coopération avec le monde industriel que l'entente entre les pays voisins. Elle peut prendre différentes formes :aide financière sous forme de dons ou de prêt à un pays, coopération technique par l'envoi temporaire de cadres, de techniciens ou de mains d'œuvre, accords régionaux par la mise en valeur de ressources communes à plusieurs Etats voisins, entente entre pays producteur pour éviter la concurrence sur le marché mondial, convention entre producteurs et acheteurs pour garantir le prix.

I. L'aide financière

Elle est apportée soit dans le cadre d'accord d'Etat à Etat : on parle alors d'aide bilatérale, soit par le canal d'organisations internationales spécialisées dont le plus important est le BIRD (banque internationale pour la reconstruction et de développement) dans ce dernier cas, il s'agit de prêts de 15 à 20 millions, assortis d'un taux d'intérêt, et accordé pour des projets précis jugé utiles au développement. Le pays qui emprunte doit démontrer que les investissements qu'il pourrait faire seront rentables c'est à dire qu'ils créeront un instrument de production bénéficiaire pour l'économie nationale.

II. La coopération technique

Elle désigne habituellement la participation des cadres étrangers issus des grands pays industriels aux opérations de développement et à la formation des hommes. Une contribution non moins précieuse au développement est représentée par des échanges de mains d'œuvre, soit spontané, soit organisé. Certains pays dotés de ressources abondantes et relativement peu peuplés constituent un marché du travail qui attire des travailleurs en provenance des régions jusqu'ici moins riches. C'est ainsi que les plantations de la Côte d'Ivoire et du Ghana bénéficient du travail de nombreux migrants d'origine Burkinabé, tandis que les ouvriers sénégalais se voient offrir des contrats de travail au Gabon.

III. coopération entre pays voisins

Les pays voisins peuvent coopérer en vue de l'exploitation des ressources communes ou de l'aménagement des régions limitrophes. Ils additionnent ainsi leurs moyens et obtiennent plus facilement l'aide internationale. La vallée du fleuve Sénégal était repartie entre quatre pays (Guinée-mali-Mauritanie-Sénégal). C'est un organisme intergouvernemental commun qui est chargé de l'étude des aménagements, des négociations entre institution d'aide internationale et de la réalisation progressive des projets.

Dans le domaine de la santé, c'est aussi un organisme interétatique qui avec l'appui de l'OMS et de différents financements internationaux, conduit la lutte contre l'onchocercose dans sept pays contigus de la zone soudanienne. Certaines entreprises peuvent être lancées par un Etat

qui fait aussi ensuite appel à la participation des pays intéressés pour leur donner une plus grande envergure.

IV. accroissement des échanges internationaux

Le développement est largement lié à l'accroissement des échanges internationaux. Augmenter la production n'a d'intérêt que si l'on est assuré d'avoir des marchés, c'est à dire la garantie de pouvoir vendre à des prix rémunérateurs. Une forme de coopération de plus en plus pratique entre les pays du Tiers-Monde est l'entente entre les producteurs de la même matière première ou de la même denrée pour ne pas se faire concurrence et fixer des prix qu'ils s'engagent à exigé aux acheteurs ; c'est ainsi que les pays vendeurs du pétrole du Moyen Orient , d'Afrique et de l'Amérique latine ont fondé l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) dont les directions imposent le prix du pétrole sur le marché mondial. Les principaux vendeurs de produits agricoles tropicaux tiennent régulièrement des conférences (café, cacao, coton, etc...) au cours desquelles ils s'efforcent de se répartir le marché mondiale et d'obtenir des prix favorables.

Conclusion

En fin, la recherche des débouchés s'opère dans le cadre des conventions entre pays producteurs et pays consommateurs. Ces conventions fixent le volume et les conditions d'achat de telles matières premières ou de telles denrées. C'est ainsi qu'après leur indépendance, la plupart des pays d'Afrique tropicale ont développé leurs ventes aux pays d'Europe occidentale du marché commun dans le cadre de la « convention de Yaoundé », remplacée après son expiration par les « accords de Lomé »

Ces formes de coopération internationales doivent soutenir le développement du Tiers-monde en évitant les variations brutales des prix de leurs produits et leur garantissant que la valeur de leur exportation ne se dégrade pas par rapport à celle des produits qu'ils importent.

CHAPITRE 6 : LES COURANTS D'ECHANGES

Introduction

Les échanges entre les différents pays du globe sont indispensables. Peu d'Etats pourraient vivre en autarcie, c'est-à-dire privés de toute relation avec les autres pays. C'est l'une des caractéristiques essentielles de notre époque que cette croissance des échanges mondiaux, échanges des produits, de devises, des capitaux.

I. Les balances des échanges

On distingue d'abord les échanges des marchandises, les plus simples, les plus faciles à observer lorsqu'on visite un grand port ou un poste de frontière. Ce sont les transactions visibles qui sont les échanges de services par exemple.

La vente des produits à l'étranger constitue une exportation ; l'achat à l'étranger est une importation. Les exportations rapportent de l'argent tandis que les importations en coûtent. Au cours d'une période donnée, le plus souvent une année, la différence entre les deux sommes s'appelle la balance commerciale.

Lorsqu'un pays exporte plus qu'il n'importe, sa balance commerciale est excédentaire lorsque le contraire se produit, on dit qu'elle est déficitaire.

On désigne par taux de couverture, le rapport entre importation et exportation.

Il est important pour un pays d'assurer une couverture de 100% afin de ne pas s'endetter. Le trafic commercial avec l'étranger est souvent effectué par des agences spécialisées dites d'import-export.

Il faut en effet organiser l'expédition et le transport des produits, donc affréter un moyen de transport pour lequel on paie un fret. Il faut enfin déclarer en douane et payer, s'il y'a lieu, les taxes douanières.

II. Les blocs économiques et monétaires

Un Etat soucieux de son équilibre financier peut adopter des mesures pour rétablir sa balance commerciale, par exemple en établissant des taxes élevées sur les importations de façon à limiter la consommation des produits étrangers. Pour protéger une industrie nationale dont les produits sont concurrencés par l'importation, on dresse devant celle-ci une « barrière douanière ». Cette politique s'appelle le « protectionnisme ». La politique contraire est le « libre échangisme ». Elle consiste à laisser entrer avec le minimum de droits douaniers les produits étrangers en espérant que les autres pays en feront de même. Le libre-échange fut pratiqué avec succès par le Royaume-Uni au cours du XIX^{ème} siècle. Il peut être établi entre quelques pays seulement pour stimuler leurs relations économiques. Afin de limiter les effets dangereux de fluctuations économiques, les Etats se sont associés en blocs plus ou moins liés étroitement.

Ainsi les Etats africains ex-colonies françaises font partie de la zone franc, les anciennes colonies anglaises appartiennent à la zone sterling.

Cela veut dire que les échanges entre les pays d'un même bloc sont facilités parce qu'on calcule les balances dans la même unité, les échanges avec l'extérieur du groupe sont soldés par l'ensemble du bloc ; si l'un des Etats éprouve quelques difficultés, le bloc intervient en aide, s'il y'a des excédents, ils retombent en quelque sorte dans la caisse commune. La zone franc dénommée aujourd'hui « Communauté Financière Africaine », les Banques des Etats de l'Afrique Centrale et Occidentale émettent le franc CFA qui valait 0,02 francs français. Mais maintenant, il est arrimé à l'EURO qui vaut $1\text{€} = 653 \text{CFCFA}$. L'Organisation Communautaire Africaine et Mauricienne s'efforce de consolider les liens économiques entre les membres déjà proches sur le plan politique.

Conclusion

L'avenir appartient à des regroupements plus vastes comme ceux fondés sous l'égide de l'OUA, la BAD(1964) et les deux organisations complémentaires, le Fonds Africain de Développement et la Société Internationale Financière d'Investissement qui repartissent les fonds disponibles pour tout le continent.

Ainsi, plusieurs regroupements économiques ont été créés dans les différentes zones d'intervention régionales ou continentales. L'exemple de CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale), la CEE (Communauté Economique Européenne) qui est une des plus fortes concentrations humaines du monde avec 6,4% de la population. Elle dispose d'une main d'œuvre en général qualifiée à fort taux d'activité. Elle bénéficie d'un réseau dense de communication complémentaire et de forte capacité de transport.

CHAPITRE 7 : LES MOYENS DE TRANSPORTS

Introduction

Depuis le XIX^{ème} siècle, les navires ont subi une évolution rapide due à la substitution de la vapeur. Les bateaux à hélice ont peu à peu supplanté les voiliers qui disparurent de la marine marchande avec la deuxième guerre mondiale. Dans le même domaine, nous avons les moyens de transport aérien, ferroviaire et terrestre qui viennent révolutionner ce secteur et surtout les NTIC, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. La multiplication des échanges accroît les flux de personnes, de marchandises, d'informations et des capitaux et requiert la modernisation des réseaux de communication. Les transports modernes constituent un système et des réseaux d'infrastructures de plus en plus adaptés. L'infrastructure est linéaire pour les transports terrestres (route, voie ferrée, voie d'eau) ou ponctuelle dans le cas des transports aériens (aéroports, balises) et maritimes (ports).

De nos jours, les transports de personnes (voyageurs) et les transports de marchandises (fret), plus ou moins confondus jusqu'à une époque récente, constituent deux systèmes de plus en plus indépendants.

A. Le transport maritime

Le premier type de transport est maritime et de plus en plus spécialisé. Il représente 2/3 des échanges internationaux, assure les 2/3 des échanges en valeur et couvre l'ensemble des mers et océans. Plus de 750 ports sont répertoriés dont 50 ont un trafic de plus de 50 millions de tonnes. Les trois premiers, en progression régulière, sont Shanghai, Singapour et Rotterdam. Le porte-conteneur est aujourd'hui le principal outil du commerce mondial et le mode de transport de marchandises le plus employé. Le conteneur est une immense boîte métallique aux dimensions normalisées, d'une capacité de 20,3 tonnes, particulièrement adapté au transport des produits manufacturés variés. Les bateaux énormes ont permis de multiplier les échanges mondiaux par 20. Les navires appartiennent généralement à des armateurs. Ceux-ci peuvent exploiter directement leurs navires sur des lignes régulières (ce sont les liner) ou au contraire les louer à l'affrètement.

La flotte mondiale de porte-conteneurs en 2011 était de 5 911 bateaux. Tous les grands ports du monde sont équipés de terminaux à conteneurs. Le conteneur favorise l'intermodalité : Il permet de passer du navire sur la plateforme d'un camion ou le plateau d'un wagon pour être acheminé sans délai vers l'entreprise destinataire. La conteneurisation est usuelle dans le transport des marchandises à cause de son faible coût et la quantité importante de produits manufacturés qu'elle permet de transporter. Il y a une inégale répartition en densité des ports et un inégal développement selon les régions du monde.

Les deux zones du globe les plus densément pourvues en ports sont l'Europe, de la Baltique à la Méditerranée, et l'Asie du Sud-Est, la seconde présentant cependant un niveau général de développement technique moindre que la première, sauf au Japon et dans les autres ports de premier niveau.

B. Le transport ferroviaire

Les premiers chemins de fer, sur de courtes distances, sont nés du besoin de transport du charbon de la mine à la voie navigable la plus proche et utilisant la force de traction des

chevaux. Les premiers rails étaient en bois. Née, le 27 septembre 1825, la première véritable voie ferrée au monde en Angleterre, entre Stockton et Darlington faisait 19 km, près de Newcastle.

C'est avec l'avènement de la locomotive à vapeur là où existait le charbon que les premières voies ferrées virent le jour et se développèrent très rapidement à partir de 1840. C'est entre 1830 et 1930 que se sont constitués les grands réseaux ferrés.

De 1881 à 1950, le réseau ferré dans le monde est passé de 363 000 km à 1 300 000 km, dont 350 000 pour les États-Unis.

Le plus long réseau ferroviaire est le transsibérien avec 15000km.

La locomotive à vapeur a régné pendant un siècle avant d'être relevée par la traction électrique. La traction diesel s'est développée dans les années 1950.

Dans les années 1970, naissent les Trains à Grande Vitesse(TGV), concept Français, pouvant atteindre les 300km/h.

Les lignes ferroviaires à grande vitesse sont, pour le moment, l'apanage de certains pays européens et du Japon, mais les projets tendent à se multiplier dans le monde (sauf en Afrique), notamment en Corée, en Chine et aux États-Unis.

Cependant, il n'est pas certain que la solution radicale de l'autoroute ferroviaire soit la plus réalisable en raison de son coût, de ses nuisances et de sa difficulté d'insertion dans l'espace traversé.

C. Le transport routier

La route est l'infrastructure de transport terrestre la plus simple et la plus souple. À partir de la simple piste d'origine, les routes ont pris progressivement des formes de plus en plus évoluées. Le trafic routier s'est réellement développé avec la mise au point du moteur à essence. Le réseau routier est dépendant de la taille du pays, de son niveau de développement, donc variable. Celui américain dépasse les 6 millions de kms. Le France, premier réseau routier européen, cumule 800 000 kms. Les réseaux routiers peuvent être nationaux ou transnationaux.

Pour des besoins de réseau routier rapide, de grande distance et de trafic international, les autoroutes apparaissent avec une réglementation stricte et une infrastructure complexe et très onéreuse. Dans l'ensemble du réseau routier rapide, les autoroutes sont complétées par les routes express et les voies rapides dont les normes sont moins sévères.

Cas du transport routier tchadien

Le système de transport tchadien est encore de nos jours limité pour l'essentiel au réseau routier. Il n'y a pas toujours de trafics fluviaux modernes, pas de réseau ferroviaire et le transport aérien reste très cher. Cependant, depuis la fin des années 2000, on observe une prise des investissements nationaux dans la construction des routes grâce à la rente pétrolière ; malgré cela les besoins d'équipement restent considérables pour désenclaver les régions entières. Le transport routier, principal moyen d'échange intérieur et extérieur est actuellement en pleine transformation. Les chantiers visent à améliorer la qualité des routes existantes. Entre 2005-2009, 1090 km de route ont été bitumés (axe Moundou-Doba-Koumra-Sarh ; Ndjamenya-Oum-Hadjer-Borkou-Ati-Abéché) et la conversion de 440 km de

piste en route à praticabilité permanente après 50 ans d'indépendance. Le Tchad est desservi par sept voies principales aboutissant au port de Douala (1600km de N'Djamena), Pointe Noire (2800 km), Cotonou(2200), port Soudan (3300 km), Tripoli (3800).

Le flux d'échanges extérieurs reste modeste et emprunte pour l'essentiel la voie camerounaise. Selon l'itinéraire à partir de N'Gaoundéré, il passe par l'axe du Nord-Cameroun (via Garoua-Maroua-Kousseri) ou depuis peu par la réalisation du butinage d l'axe N'Gaoundéré-Moundou en 2007, par le Sud facilitant le transport.

- La crise libyenne remet en question la fréquentation de cette voie qui avait tendance à se développer.
- La voie soudanienne pouvait progresser avec le développement du marché asiatique, mais elle reste tributaire de la situation politique et sécuritaire au Darfour.

Les exportations concernent essentiellement les produits agricoles et l'élevage. Avec la chute des exportations de coton au cours de l'année 2000, le pétrole est exporté par oléoduc à partir de Doba pour le port de Kribi au Cameroun. Ce nouveau gisement du Centre et de l'Est pourrait bientôt s'y connecter à la raffinerie de Djarmaya et la cimenterie de Baoré et très récemment celle de Djarmaya, les importations en produits pétroliers et en ciment vont régresser.

D. Transport aérien

Le transport aérien est le plus récent et s'est développé très vite. C'est lors de la seconde guerre mondiale que l'avion a eu son essor comme moyen de transport civil. Ce sont les avions à réaction apparus vers les années 1950 qui ont modifié le trafic aérien.

Chaque jour, de nouvelles liaisons aériennes apparaissent. Leur vitesse est passée de 400 à 1000km/h.

L'apparition de compagnies bon marché et la généralisation des vols charters ont démocratisé le transport aérien. L'augmentation de la capacité des avions, allant jusqu'à 500 passagers, a permis de faire baisser le coût unitaire du billet. Les principaux aéroports se sont agrandis ou ont été dédoublés. Certains se sont spécialisés et sont devenus des hubs qui centralisent et redistribuent le trafic passager. L'aéroport d'Atlanta aux États-Unis est le premier aéroport mondial avec 230 000 passagers par jour et le premier hub mondial avec 243 destinations desservies. Ainsi l'avion a pris le monopole des trafics intercontinentaux.

On distingue trois types de lignes aériennes : les vols long-courriers (supérieurs à 8 500 km, soit 4 heures de vol et plus), les vols moyen-courriers (entre 700 et 3 500 km, soit entre 1 et 4 heures de vol), généralement directs, présentent le plus grand intérêt commercial et les vols court-courriers, n'excèdent pas 1 heure. Les infrastructures ponctuelles, les aéroports, sont particulièrement vastes et entraînent des nuisances considérables: 1 km² pour 1 million de passagers ou pour 100 000 tonnes de fret.

E. Les autres moyens de transports et les NTIC

1. Les pipe-lines, oléoducs ou gazoducs

En dehors de ces 4 moyens de transports traditionnels, à savoir le transport maritime, routier, ferroviaire et aérien, il y a d'autres moyens de transport qui sont de plus en plus utilisés à savoir les oléoducs et les gazoducs qui parfois s'étendent sur des milliers et des milliers de km permettant d'exporter le pétrole brut et le gaz naturel. Ils sont nationaux ou transnationaux comme l'oléoduc Komé(Tchad)-Kribi et le gazoduc russe permettant d'approvisionner l'Ukraine en gaz. L'oléoduc d'Alaska, long de 1 270 km, relie la côte arctique à la côte occidentale de l'Alaska et transporte 2 millions de barils de pétrole par jour.

2. Les Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information(NTIC)

La révolution numérique des NTIC abolit les distances entre les territoires.

En effet, le moyens de communications rapides, qui ont permis à la mondialisation de s'accélérer (Internet, téléphonie mobile pour l'essentiel) existe grâce à des réseaux d'infrastructures spécialisées terrestres, sous-marines ou satellitaires. Les déplacements d'informations et de capitaux dématérialisés sont très mobiles. Avec Internet, la circulation des informations a connu un spectaculaire accroissement. La mise en réseau de l'ensemble des abonnés met instantanément en relation des correspondants éloignés de plusieurs milliers de kilomètres et leur permet d'échanger en temps réel textes, idées et images. On parle de « village mondial ».

Des nouvelles activités se créent, comme l'e-commerce qui permet d'acheter partout dans le monde en restant chez soi ou le télétravail qui relie le salarié à son entreprise sans que sa présence physique soit nécessaire.

Le tout numérique permet d'acheminer des flux importants d'informations et d'en assurer une diffusion quasi-instantanée. La transmission des informations par satellite permet d'assister aux événements mondiaux dans l'immédiateté.

Bien que l'information devienne planétaire avec les NTIC, il existe des milliers de villages, des millions de personnes dans les pays du Sud qui n'ont pas accès à l'information qu'offrent les chaînes de télévision internationales, ni à Internet.

Conclusion

Il existe plusieurs moyens de transport à savoir : le transport ferroviaire qui a connu une évolution rapide à l'exemple du TGV, le transport maritime, beaucoup plus dans le domaine de l'importation et exportation des marchandises.

Le transport aérien est le domaine des privilégiés parce très couteux et enfin le transport routier utilisé partout le monde, tous les jours et partout. Et surtout les NTIC qui ont rendu la proximité géographique plus réelle et aisée, malgré des disparités.

CHAPITRE 8 : LES GRANDES PRODUCTIONS AGRICOLES ET INDUSTRIELLES

Introduction

La crise économique de 1929, la seconde guerre mondiale ont ruiné les produits agricoles. Les pays sont forcés de mettre en place de nouvelle structure de production. On distingue des productions paysannes et des productions industrielles qui concernent les céréales, café, le thé, cacao et produit agricoles textiles. Cette étude prendra en compte le système de leur production et leur commercialisation.

I. Les productions agricoles

a. Les céréales (mais, sorgho, millet, blé et riz)

- Le blé : c'est une culture des zones tempérées pratiquées en culture intensive d'Europe (France-Russie) et en culture extensive d'Amérique du Nord et de l'hémisphère austral. C'est une culture exigeante, le rendement peut atteindre 100 quintaux/hectare. Après la récolte, le blé sec peut être exporté immédiatement ou stocké pendant longtemps. Le commerce de blé passe par plusieurs phases. L'Europe industrielle a été la première cliente pour production de la Russie, de l'Amérique du Nord et de l'argentine. La surproduction de blé a entraîné une grosse crise, les prix s'effondrèrent en Amérique, il fallait réduire l'emblavure. Depuis 1949 il y a eu un accord international qui a réglementé les prix entre différents producteurs. C'est ce qui a modifié son commerce. Aujourd'hui les pays en voie de développement sont les plus grands clients car la consommation s'est accrue chez eux, surtout en ville. Dans les pays producteurs de blé, des mesures sont prises pour garantir les revenus des cultivateurs en cas de mauvaises récoltes.
- Le maïs : il est d'origine américaine. Il a connu son premier essor au XVII^{ème} siècle lorsque qu'il se rependit dans le monde méditerranéen, puis une expansion prodigieuse au XX^{ème} siècle lorsqu'on obtint un rendement supérieur au blé et que les débouchés considérables s'ouvrirent dans l'élevage. Le maïs est une plante exigeante. Il a besoin d'humidité et de la chaleur au cours de sa croissance. Il craint les gelés au cours de son cycle végétatif. Dans les pays tempérés, on le moissonne tardivement. C'est la plante des pays tropicaux bien arrosés, des pays tempérés humides. Comme le blé, les sols limoneux profonds lui conviennent bien. Sa culture est très mécanisée.
- Le millet, céréale des pays tropicaux : l'expérience des cultivateurs africains et asiatiques leur a permis de sélectionner un grand nombre d'espèce de cette céréale. Grace à cette sélection, ils disposent des plantes adaptées aux conditions de sols et de climat qui sont souvent très variées dans les zones tropicales. On a ainsi des millets pour sols sableux, sols argileux, pour saison de pluie très courte ou pour saison longue. Le rendement reste faible par rapport à ceux des autres céréales, mais le millet joue un grand rôle dans l'alimentation.
- Le riz (nourriture de la moitié de l'humanité) : Céréale typique de l'Asie de mousson qui produit les 2/3 de la récolte mondiale, le riz exige la chaleur et l'humidité. c'est une céréale qui s'est bien répandue dans les zones tropicales et aussi bien les régions

méditerranéennes irriguées. Il existe plusieurs variétés de riz. Le riz de montagne est cultivé comme n'importe quelle céréale dans des champs défrichés au dépend de la forêt et au-delà des savanes, mais les forts rendements sont obtenus grâce au riz de plaine cultivé par irrigation.

La culture du riz s'est répandue de l'Asie des Moussons aux pays tropicaux et équatoriaux de l'Amérique, puis dans les pays subtropicaux où il exige la chaleur et l'humidité.

- Les oléagineux : Le plus grand problème pour les producteurs d'oléagineux est la concurrence entre les produits qui sont interchangeables. Ainsi, l'huile de palme est en concurrence avec l'huile d'arachide. On peut utiliser diverses matières grasses végétales pour la fabrication de margarine. Il en résulte un avantage pour les industries qui se procurent l'une ou l'autre selon les moyens financiers.

Par contre, les producteurs ne sont jamais assurés de leur débouchés parce qu'une très bonne récolte d'arachide entraîne souvent une baisse de prix de ce produit et par contre, les plantations de palmiers à huile trouve difficilement des preneurs pour leur stock par ce que les industries préfèrent acheter de l'huile d'arachide, mais il n'est pas sûr que les planteurs d'arachide trouvent leur compte dans cette situation.

La concurrence entre les oléagineux d'origine végétale et animale est aussi très vive.

II. Les produits agricoles (café, cacao, thé)

- ✓ le café est riche en caféine et fut découverte en Ethiopie ; l'arbuste existait en Arabie ; il fut répandu en Asie, puis en Amérique centrale, en Amérique du Sud (latine) et revient en Afrique par le biais de la colonisation.
- ✓ Le cacaoyer est un arbuste originaire de la forêt amazonienne. Sa culture fut pratiquée en Amérique centrale puis dans les régions équatoriales d'Amérique. Son grand essor date du XIX^{ème} siècle avec son implantation en Afrique occidentale avec la colonisation.
- ✓ Le thé est connu depuis longtemps en Inde et Chine. L'arbuste n'est répandu en Iran et en Turquie, en URSS et enfin la colonisation britannique l'a introduit au Kenya et au Malawi.

III. Les grands produits agricoles textiles et industriels

1. Le coton (textile de luxe)

Le cotonnier est un arbre à croissance rapide qui exige des sols fertiles et craint les gelés. Une saison sèche en fin de cycle assure une bonne qualité de la récolte. Les climats tropicaux lui conviennent bien. Mais si la pluie est insuffisante en période de croissance, il faudrait irriguer. C'est un arbuste connu depuis la haute Antiquité. Ce fut un textile du luxe. Les étoffes en coton étaient recherchées dans toute l'Europe. Son essor date du XXI^{ème} siècle avec l'invention des industries textiles qui a permis des productions plus intenses de tissus pour répondre à la demande croissante.

L'Age d'or de l'industrie textile anglaise date de la première moitié du XIX^{ème} siècle avec l'extension de la culture du coton en Inde. Aujourd'hui dans le monde une soixante de pays encouragent la culture du coton et entreprennent des grands travaux d'irrigation tels qu'au Soudan. Les sociétés d'Etat stimulent et encouragent les paysans dans la production des fibres (Coton Tchad SN ou société ivoirienne des textiles). Dans certains pays, la culture du coton est concurrencée par des cultures vivrières. Si le coton a perdu une partie de ses débouchés dans les industries textiles en raison du commerce des fibres artificielles et synthétiques, sa production progresse par ce qu'il constitue une matière première dans la fabrication de certains textiles. Les fibres de coton placées par qualités sont expédiées vers les pays importateurs. Ce commerce s'effectue par l'intermédiaire des marchés mondiaux : Nouvelle Zélande, Memphis, New York, London, Liverpool.

2. La laine (textile noble)

C'est sans doute la plus ancienne fibre textile utilisée par l'homme. Longue ou bouclée, elle se prête bien à la filature. Le tissu de la laine possède une qualité bien supérieure à celle de tous les autres textiles.

L'élevage des moutons pour la laine est cependant dans de nombreux pays, mais ils représentent des types divers. D'abord le mouton fournit d'autres produits tels que le lait, les brebis, la viande, la peau qui sont autant des ressources intéressantes. Selon la production souhaitée, le choix de l'espèce qui convient est déterminant.

Ainsi, au XVIII^{ème} siècle, la sélection de la race mérinos représente un progrès considérable dans l'amélioration des rendements.

Les éleveurs anglais ont obtenu des races croisées qui fournissent une laine de qualité et une viande de choix. Ce qui procure des revenus importants aux éleveurs.

CHAPITRE 9 : LES SOURCES ENERGETIQUES : PETROLE ET GAZ NATUREL

I. Les gisements de pétrole et de Gaz naturel

Si le bitume était connu depuis l'antiquité, le pétrole n'a jailli en Pennsylvanie qu'en 1859, au Texas en 1901, au Moyen Orient en 1908, au Venezuela en 1922, au Sahara en 1954, en Mer du Nord en 1965, en Alaska en 1968.

Au fur et à mesure d'un accroissement des demandes les réserves se sont accrues elles-mêmes considérablement : de 1933 à 1975 la production mondiale est passée de 271 millions de tonnes à 3100 millions de tonnes en 1981 et les réserves prouvées de 4 milliards de tonnes à 91 milliards de tonnes auxquelles il faut ajouter 300 milliards de tonnes récupérables (dont 1/3 sur la mer jusqu'à 1000m de profondeur)

Quant au gaz naturel, il est également très recherché pour sa teneur en méthane. Sa production est passée de 1938 à 1975 à 72 milliards m³ à 1300 milliards de m³ et à 1500 milliards m³ en 1981. Les réserves prouvées atteignent 8200 milliards de m³(ou encore 82000 Gm³).

II. Les Origines

Le pétrole et le gaz naturel proviennent d'une fermentation de débris organiques à l'abri de l'air qui ont migré et sont venus se concentrer dans la roche réservoir poreuse, généralement au sommet d'un pli. D'où la localisation de gisements principaux à la bordure des régions montagneuses, sous des morts-terrains qui se protègent de l'érosion.

Pour les atteindre et les exploiter après une prospection géophysique minutieuse, des forages sont pratiqués à l'aide d'un trépan et consolidés par un tubage (ce qui peut dépasser 8600 m). 90% de forage sont improductifs. Dans les autres, on trouve du pétrole, du gaz ou les deux associés à de l'eau salée. La pression du gaz fait jaillir le pétrole au début de l'exploitation, ensuite, il doit être pompé.

Le pétrole et le gaz sont ensuite conduits vers les raffineries, des usines de liquéfaction et des ports d'embarquement dans des conduits en acier soudés, les oléoducs et les gazoducs (pipeline en anglais).

III. Les grands producteurs de pétrole et de Gaz

- a. En Amérique du Nord, les principaux gisements se situent en Alaska, en Californie, aux pieds des Rocheuses depuis l'Alberta jusqu'au bas Mississippi, sud la bordure du golfe de Mexique, au sud des Grands Lacs et dans les Appalaches et au Mexique (énormes réserves découvertes équivalent à celle de l'Arabie saoudite)
- b. En Amérique du Sud, les riches gisements de la bordure des Andes, côté Amazonie, (sauf le Venezuela qui était le troisième producteur mondiale en 1983). Il faut y ajouter plusieurs gisements du Brésil.
- c. En URSS, d'immenses gisements de pétrole se trouvent repartis au pieds de Caucase (Notamment près de Bakou, la plus ancienne région exploitée de 1869 et sous la Caspienne), dans l'Emba (au Nord de la Caspienne), dans le second Bakou (entre le

Volga et l'Oural), dans la 3^e Bakou(en Sibérie Occidentale) dans le Ferghana et au Nord de la Sakhaline (Okha).

Le gaz naturel est abondant en Ukraine, au Nord de Caucase, au Nord de l'Oural, en Sibérie orientale et dans l'Ouzbékistan à Gasli.

d. En Afrique du Nord et au Moyen Orient se situent les gisements les plus considérables du monde dont certains ont été découverts récemment : Iran(1908), Irak (1927), Arabie Saoudite (1929), Koweït (1946) et Libye (1959).

En Afrique centrale, sauf le Nigeria, les découvertes sont récentes et la production pétrolière en pleine explosion (Ghana, Congo, Guinée équatoriale, Cameroun, Tchad).

e. Dans le reste du monde, 3 régions sont productrices de pétrole et de gaz :

- L'Asie méridionale et l'Extrême Orient, du pétrole essentiellement en Indonésie (76 millions de tonnes), Chine (100 millions de tonnes) et à Brunei dans Bornéo 10 millions de tonnes)
- L'Australie : 19 millions de tonnes de pétrole et 11 millions de m³ de gaz.
- L'Europe occidentale était faible productrice de pétrole (4 millions de tonnes en Allemagne fédérale et quelques millions de tonnes repartie entre plusieurs pays). 15 milliards de m³ jusqu'à une date récente. Or, en 1972, la recherche en Mer du Nord a été couronnée de succès. Cette région représentait 3,6% de réserve mondiale de pétrole et surtout 9,2% de réserve de gaz. Les gisements se partagent entre les pays riverains.

Dès maintenant, la Norvège est exportatrice de pétrole.

IV. Le raffinage

Le raffinage est constitué par l'ensemble des procédés industriels mis en œuvre pour transformer le pétrole brut en produit plus ou moins lourds, adapté aux besoins de la consommation : bitume, lubrifiant, solvants, fuel, essence, carburants pour avion, éther, etc...

Les procédés de raffinage comprennent en fait 3 séries d'opérations :

- a. Des procédés physique par fractionnement du pétrole brut par distillation ;
- b. Des procédés physico-chimiques de conversion qui permettent à partir d'un même pétrole brut d'obtenir des quantités plus ou moins grandes de produits lourds ou des produits légers en fonction des besoins de consommateurs. La technique de craquage permet ainsi d'obtenir le maximum de produits légers. De même, la technique de reformage a pour objet d'améliorer la qualité des essences en élevant leur indice d'octane.
- c. Le raffinage proprement dit permet d'épurer et de rectifier les divers produits pour leur donner la qualité constante exigée par marché.

La pétrochimie qui a débuté dans les années 1920 a connue un essor prodigieux, surtout aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, ce sont quelques 80 000 produits qui sont fabriqués à partir des éléments de base de la pétrochimie de 4 différents types de produits qui couvrent un éventail extrêmement large de besoins industriels et individuels :

- Les matières plastiques avec en particulier, le polyéthylène et le polystyrène
- Les fibres synthétiques avec les polyamides (nylon) et les polyacrylique (orlon) les polyvinyle (rhovyl) et les polyesters (tergal, dralon).
- Les détergents synthétiques dont les applications industrielles et ménagères (lessive) sont multiples.
- Les caoutchoucs synthétiques dont la production représente aujourd’hui plus du double de celle du caoutchouc naturel (latex tirés de l’hévéa).

Depuis 1973, un cartel de pays producteur : OPEP inefficace jusqu’à lors, a réussi à casser le système de fixation des prix par les grandes firmes. Maître du système mondiale, responsable d’une colossale augmentation du prix du baril, l’OPEP a commencé à connaître de très graves difficultés à compter de 1980.

Les deux chocs prioritaires de 1973 et 1979 (le prix du baril passe de 3 \$ à 38 en moins de 10 ans) ont mis en difficulté les économies des pays développés non producteurs : EU et Japon, notamment. Ces gros consommateurs ont donc été obligés de réduire sensiblement leur consommation en se lançant dans la politique d’économie d’énergie de conversion (nucléaire) ou de substitution (énergies nouvelles). Les grandes compagnies pétrolières travaillent aujourd’hui à préparer « l’après pétrole » en s’orientant vers les combustibles synthétiques, à base de charbon et vers le nucléaire.

Aux Etats Unis en particulier, cela fait 10 ans que les « majors » ont pris le contrôle du quart de réserve de charbon, de 45% de réserves d’uranium et de près de la moitié du marché de cellules photovoltaïques.

V. Les grands consommateurs de pétrole et gaz

a. La consommation du pétrole

Les principaux pays industriels consomment 70% de production mondiale alors que le Moyen Orient principal producteur et détenteur de réserves est exportateur :

- Les Etats-Unis importent 39% de pétrole d’Amérique du Nord, 14% d’Amérique Sud, 20% du Moyen Orient et 20% d’Afrique du Nord.
- Le Japon 75% du Moyen Orient et 13% d’extrême Orient.
- L’Europe occidentale 62% du Moyen Orient et 18% d’Afrique du Nord.

b. Le transport du pétrole

Il effectue par mer (56% de production), le reste était évacué par oléoduc ou d’autres moyens de transport. Les Etats-Unis possèdent le plus long réseau d’oléoduc du monde (260 000 km), suivent ensuite l’URSS et les pays socialistes (52 000 km), l’Amérique du Sud (22 000 km), le Moyen Orient (19 000 km) et l’Europe occidentale (13 000 km).

c. La consommation de gaz

La part de gaz naturel n’a pas cessé d’augmenter dans la consommation mondiale d’énergie : de 10% en 1950, elle atteint 25% actuellement.

Les Etats-Unis en produisant 30%, l'URRS 28%, le Canada 8%, l'Europe occidentale 13%. Mais 5% de production est transporté à longue distance. Le transport de gaz atteint un coût très élevé par rapport à celui du pétrole :

- Par gazoduc, le transport est de 4 à 6 fois plus coûteux que le transport de pétrole par oléoduc, d'où 4% de la production est exporté par ce moyen : entre le Canada et les Etats-Unis, Iran et URRS ; URRSS et les pays socialistes, Pays Bas et France. Il existe 380 000 km de gazoduc aux Etats-Unis, 31 000 au Canada, 68 000 km en URRS et 67 000 en Europe.
- Sous forme liquéfiée, le transport par méthanier demeure 4 à 8 fois plus cher à la thermie que le transport du pétrole par grands tankers.

En outre, une usine de liquéfaction est nécessaire ainsi que les installations de stockage dans les ports d'embarquement et de débarquements et des gazoducs.

2% de la production utilise ce moyen de transport. Il s'établit donc des liaisons privilégiées entre pays qui signent des contrats de fourniture de longue durée : Algérie-France et Grande Bretagne, Libye-Italie et Espagne ; Brésil-Japon, Alaska-Japon ; Algérie-Etats-Unis. De nombreux autres projets existent.

Bibliographie

- ✓ André Journaux : Géographie générale humaine et économique, Hatier, 1988.
- ✓ Larousse Bac : de A à Z ; les notions essentielles pour réussir, Larousse, 1992
- ✓ Le grand livre du monde : dictionnaire géographique, illustrées des pays, des villes et des sites, sélection du Reader, 1996
- ✓ Shell : le pétrole, Edition Shell, 1984

Partenariat
Lycée Saint François Xavier
Label 109



Livret à ne pas vendre

Contact
info@label109.org

Télécharger gratuitement les applications et livres numériques sur le site:
<http://www.tchadeducationplus.org>



Mobile et WhatsApp: 0023566307383



Rejoignez le groupe: <https://www.facebook.com/groups/tchadeducationplus>